Mandant :

Prénom NOM

Adresse

Destinataire

Syndic

Le [date], à [lieu]

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : mise en conformité du local vélo relatif à l’immeuble sis [adresse]

Madame, Monsieur,

Aux termes des articles R 113-11 et suivants du code de la construction et de l’habitation, il apparaît que l’immeuble sis [adresse] (ci-après « l’Immeuble ») doit disposer d’un local réservé aux vélos, que ce local doit être couvert, éclairé, doit avoir une fermeture sécurisée et disposer de mobiliers d’attaches permettant de tenir attacher le cadre et au moins une roue et que ce local doit être accessible facilement.

En outre, la législation impose que ce local vélo doit avoir une surface minimale de [xx] m2 au vu [du nombre de logements d’habitations ou de la surface plancher].

Il apparait que l’immeuble ne dispose pas d’un tel local [ou mentionner les éléments manquants ; le local vélo situé dans l’immeuble ne dispose pas d’une fermeture sécurisée, etc..].

Etant [propriétaire – locataire – salarié] dans l’Immeuble, et disposant d’un vélo, il me paraît essentiel de remédier aux manquements visés ci-dessus dans les délais les plus brefs.

 Ce courrier vaut mise en demeure de mettre en conformité le local aux prescriptions légales exposées ci-dessus. A ce titre, je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir dans les plus brefs délais, une description des mesures anticipées en vue de remédier à ces manquements, faute de quoi je serais dans l’obligation de saisir les juridictions compétentes.

Dans cette attente, je vous prie d’agréer mes sincères salutations,

Signature